

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20210505-D2021413-DE
Reçu le 11/05/2021

délibération :
D_2021_4_13

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 05 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Date de convocation du : 22 Avril 2021

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritia

**Objet : Attribution de
subvention à Dirac Loisirs et
Fêtes**

Pouvoirs :

Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Excusé(s) : Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GRENIER Patrick

Secrétaire de Séance : Monsieur Anthony DOUET

Madame le Maire donne la parole au Président de la Commission « Relation avec les Associations ».

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois.

Après examen, en commission, le dossier de demande de subvention étant complet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de **850 €** à Dirac Loisirs et Fêtes.

Mesdames Christine SCHWARTZWEBER et Bénédicte MONTÉGU, membres de cette association ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de **850 €** à **Dirac Loisirs et Fêtes**,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 05/05/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 11/05/2021

